

Intervention préliminaire faite par le collectif de préparation

Si l'omerta au sujet des morts au travail commence à se fissurer, l'impunité patronale perdure malgré leur obligation de résultat au sujet de la santé et de la sécurité de leurs salarié.e.s . Il nous reste donc beaucoup de pain sur la planche pour faire cesser l'hécatombe de mort-e-s, de malades et d'estropié-e-s. Il s'agit de dépasser la date du 28 avril car les problèmes existent tout au long de l'année.

Notre rassemblement est le fruit d'un long travail de mise en commun, mais ce rassemblement ne peut être seulement un rendez-vous annuel.

Nous proposons de poursuivre notre action pour les prochains mois avec plusieurs axes de travail prioritaires que nous vous invitons à partager :

1. Une réelle coordination des initiatives en cours dans le pays par une liste mail, un réseau organisé et le renforcement de nos contacts et échanges en tissant un réseau décentralisé des luttes sur le sujet dans tout le pays quelles que soient leurs formes.
2. La sensibilisation des sections syndicales sur la nécessité d'organiser et de mobiliser les collègues dans les entreprises et services pour développer et faciliter les combats dès qu'il y a des accidents graves ou lorsque les directions refusent de respecter les normes de sécurité.
3. Une attention particulière aux atteintes à la santé des soignantes, aides à domicile, femmes de ménage, toutes ces travailleuses en dehors des radars gouvernementaux, qui souffrent particulièrement dans leurs corps et leur santé mentale de leur travail au service des autres.
4. La sensibilisation des syndicats nationaux, locaux et des sections syndicales sur la nécessité de rendre systématiquement les luttes dans les entreprises sur ce sujet aussi publiques, par des rassemblements ou autres actions locales devant les entreprises ou en tout lieu adéquat en invitant l'ensemble du mouvement social à y participer. C'est aussi en dehors des entreprises que se jouera la question de la santé au travail, elle doit devenir un enjeu social si nous voulons stopper l'hécatombe.
5. La nécessité de mener une campagne didactique coordonnée dans et devant les entreprises sur ce qu'est le droit de retrait : c'est l'engagement de tous les travailleurs et travailleuses pour leur santé qui sera déterminant !
6. Mener des campagnes et actions sur le terrain pour imposer à chaque entreprise la déclaration de tous les accidents du travail et au gouvernement de tenir une statistique publique sérieuse et complète des accidents du travail et des maladies professionnelles (pourquoi pas aussi intense qu'au sujet du COVID, hein ?).
7. Mener une campagne de sensibilisation publique pour que le mouvement social revendique systématiquement que les maladies psychiques fassent l'objet d'une reconnaissance automatique, une présomption d'imputabilité, par le biais d'un tableau de maladie professionnelle aux mentions étendues.
8. La nécessité de mener une campagne sur le rétablissement de CHSCT contrôlés par les salarié-e-s avec une personnalité juridique propre ayant de véritables pouvoirs pour imposer le respect de la dignité des salarié.e.s dans tous les aspects de leur activité professionnelle et imposer aux employeur d'assumer leur devoirs exigés par le contrat de travail.
9. De même nous revendiquerons des CHSCT interentreprises pour toute communauté de travail, et tous les travailleurs sous-traitants, quel que soit le cadre juridique, auto-entrepreneurs ou précaires, devront rester couverts par le CHSCT du donneur d'ordre.
10. Mener une campagne de sensibilisation pour que le mouvement social intègre systématiquement dans ses revendications au sujet de la santé au travail celles de la régularisation automatique des sans-papiers par le travail et de l'abolition de toutes les lois sur le séjour entravant la protection de ces salarié-e-s et leur prise en charge médicale.
11. Nous chercherons à renforcer systématiquement les liens avec ceux et celles qui, à l'Inspection du travail, la CARSAT et la Médecine du travail, contribuent à améliorer la prévention des risques y compris en soutenant leurs revendications en terme de moyens, d'effectifset de pouvoir coercitif à l'égard des employeurs, etc.
12. A chaque occasion ou ce sera possible, nous rappellerons que les blessures, morts, dues aux conditions de travail, les maladies professionnelles ont leur place dans les revendications et les slogans de tous les mouvements sociaux, y compris lors des combats contre les violences policières, qui ne servent qu'à protéger la propre violence du patronat. Tout accident grave ou mortel dans une entreprise devrait faire l'objet d'un tract, d'un rassemblement des travailleurs et travailleuses.

13. Avancer sur la formulation de nos revendications sur des thèmes tel que l'octroi du statut de salarié protégé à qui dénonce le non respect des normes de sécurité, le manque de politique de prévention des risques, les sous-effectifs, etc.
14. Une coordination et intensification des rapports avec les journalistes mobilisé-e-s sur ces problématiques pour leur fournir des informations de manière ciblée et systématique. Des actions systématiques et publiques en opposition aux pratiques des médias qui, appuyés par les pouvoirs publics, considèrent que les accidents du travail ne relèvent que des faits divers aussi peu intéressant socialement que la rubrique des chiens écrasés.
15. Nous entendons poursuivre et développer le soutien à toutes les victimes au travail et aussi à leurs familles, dans leur combat pour trouver réparation face à un patronat qui ne voit que son profit et un pouvoir politique qui traite également les salarié-e-s par le mépris en multipliant entre autre les obstacles juridiques à de justes réparations.

Nous vous invitons à participer au débat ouvert cet après-midi à la Bourse du travail, 3 rue du Château d'eau à République à 14h

N'hésitez pas à vous joindre à nous en laissant vos coordonnées et en portant le débat dans vos organisations, villes et régions avec toutes les personnes de bonne volonté ou organisations syndicales ou non pouvant contribuer à faire avancer la mobilisation sur notre lutte.